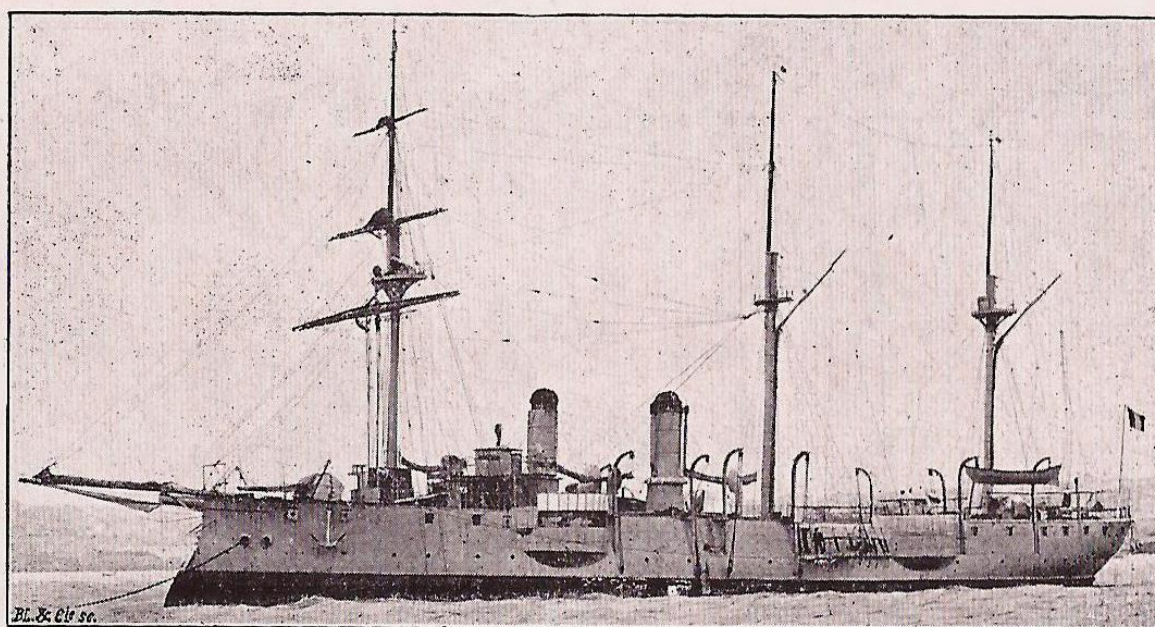


## **KERSAINT** — Aviso de 1<sup>re</sup> classe (1898~1919)

• **Commandant de Balincourt** : « *Album illustré des flottes de combat. Avec 370 photographies de bâtiments.* », Berger-Levrault & Cie, Paris-Nancy, 1907, p. 187.



(Page 457.) — *Kersaint*.  
L. 69. — D. 1 240. — Vit. 15<sup>n</sup>,6.  
Art. : 1 138,6 ; v 100 ; v 37.



• **Commandant de BALINCOURT** : « *Les flottes de combat en 1914* », éd. Augustin Challamel, Librairie maritime et coloniale, Paris, c.a. 1914, p. 434 & 435.

### CROISEURS NON PROTÉGÉS

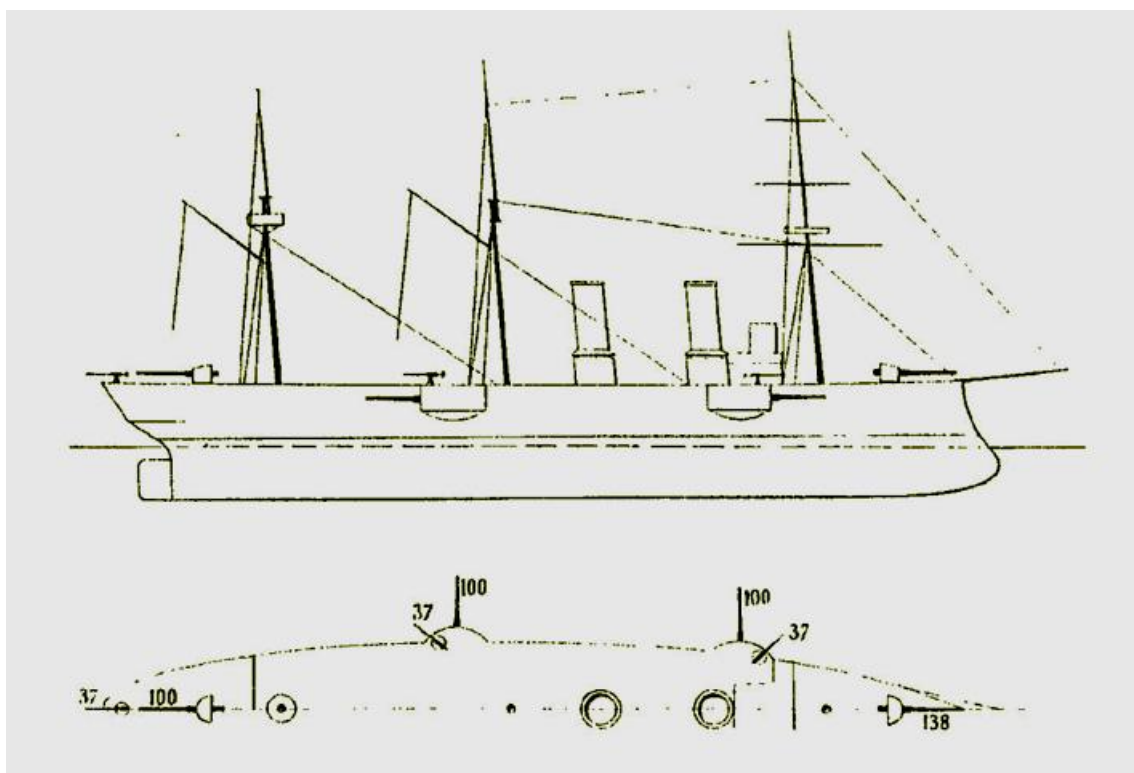
**Kersaint** (1897). — Longueur 69<sup>m</sup> ; largeur 11<sup>m</sup> ; tirant d'eau 4<sup>m</sup>,60. — Déplacement 1.240<sup>t</sup> ; une machine de 2.200 chevaux et 15<sup>m</sup>,6 ; endurance de 4.000 milles à 10<sup>n</sup>, doublé en bois et pourvu d'une mâture élevée.

ATTAQUE. — (1) Un 138<sup>mm</sup>,6 en chasse sur la longueur.

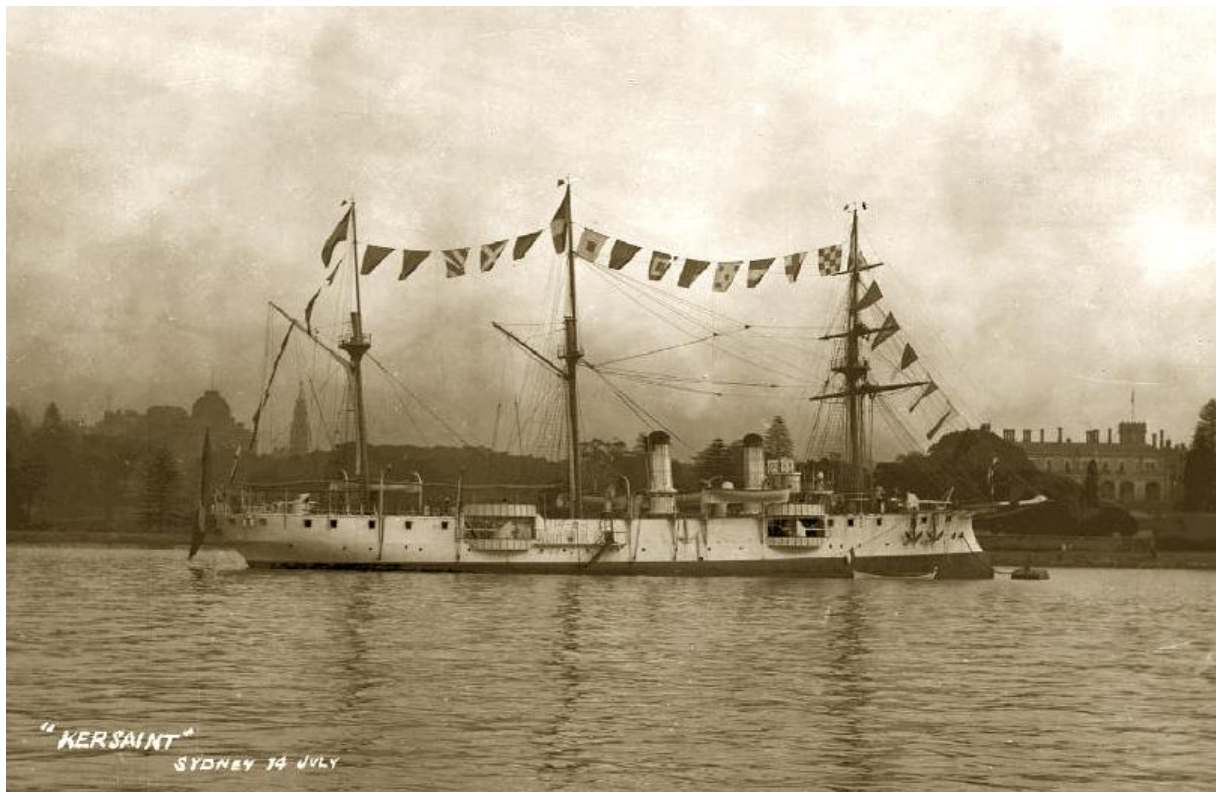
(2) Cinq 100<sup>mm</sup> : un en retraite et quatre en encoorbellements.

(3) Cinq 37<sup>mm</sup> : quatre sur les encoorbellements et un en retraite.

OBSERVATIONS. — Navire très fatigué, stationnaire dans le Pacifique. — Un autre vient d'être commandé pour le remplacer.



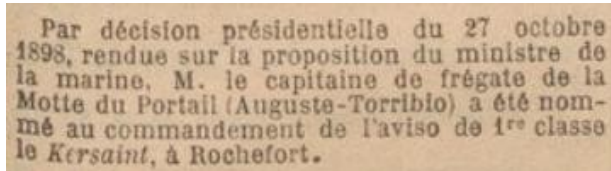
L'avis de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint* dans le port de Sydney le 14 juillet 1910



Australian National Maritime Museum  
Samuel J. Hood Studio ~ Réf. 00024301

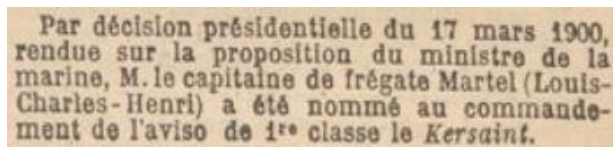
## Commandants successifs de l'avis de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*

— **De La MOTTE du PORTAIL Auguste Torribio**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 27 octobre 1898 (*J.O. 29 oct. 1898, p. 6.653*). Commandant pris le 10 juin 1898 (*Annuaire de la Marine 1899, p. 806*). Escadre du Nord.



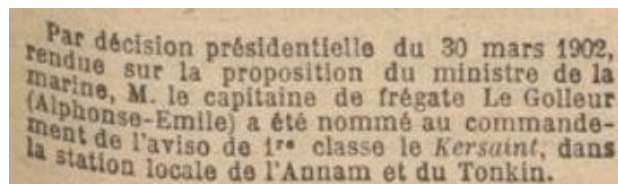
Par décision présidentielle du 27 octobre 1898, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate de la Motte du Portail (Auguste-Torribio) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe le *Kersaint*, à Rochefort.

— **MARTEL Louis Charles Henri**, capitaine de frégate, du port de Cherbourg. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 17 mars 1900 (*J.O. 19 mars 1900, p. 1.741*). Commandement pris le 7 juin 1900 (*Annuaire de la Marine 1901, p. 727*). Station locale de l'Annam et du Tonkin.



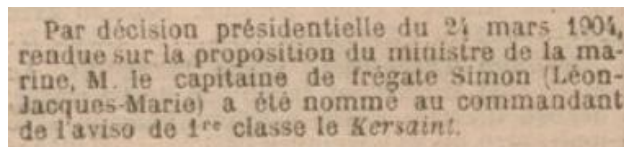
Par décision présidentielle du 17 mars 1900, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Martel (Louis-Charles-Henri) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe le *Kersaint*.

— **LE GOLLEUR Alphonse**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 30 mars 1902 (*J.O. 1<sup>er</sup> avr. 1902, p. 2.387*). Commandement pris le 31 mai 1902 (*Annuaire de la Marine 1903, p. 783*). Station locale de l'Annam et du Tonkin.



Par décision présidentielle du 30 mars 1902, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Le Golleur (Alphonse-Emile) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe le *Kersaint*, dans la station locale de l'Annam et du Tonkin.

— **SIMON Léon Jacques Marie**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 24 mars 1904 (*J.O. 25 mars 1904, p. 1.899*). Commandement pris le 2 juillet 1904 (*Annuaire de la Marine 1906, p. 791*). Station locale de l'Annam et du Tonkin, puis Division navale de l'Indochine.



Par décision présidentielle du 24 mars 1904, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Simon (Léon-Jacques-Marie) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe le *Kersaint*.

— **JAIME Jean Gilbert Nicomède**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 3 mai 1906 (*J.O. 5 mai 1906, p. 3.132*). Commandement pris le 5 juillet 1906 (*Annuaire de la Marine 1907, p. 794*). Division navale de l'Indochine.

Par décision présidentielle du 3 mai 1906, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Jaime (J.-G.-N.) a été nommé au commandement de l'avisos de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*, dans la division navale de l'Indo-Chine.

— **LE DANTEC René Joseph Étienne**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 5 mai 1908 (*J.O. 7 mai 1908, p. 3.113*) — *Décision semble-t-il rapportée. Division navale de l'océan Pacifique.*

Par décision présidentielle du 5 mai 1908, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Le Dantec (René-Joseph-Etienne) a été nommé au commandement de l'avisos de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*, dans la division navale de l'océan Pacifique.

— **MARGOLLÉ Pierre Charles**, capitaine de frégate, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 22 mai 1908 (*J.O. 24 mai 1908, p. 3.615*). Commandement pris le 17 août 1908 (*Annuaire de la Marine 1909, p. 746*). *Division navale de l'océan Pacifique.*

Par décision présidentielle du 22 mai 1908, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Margollé (Pierre-Charles) a été nommé au commandement de l'avisos de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*, dans la division navale de l'océan Pacifique.

— **CAILLOL Henri Édouard Marie**, capitaine de frégate, du port de Lorient. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 28 juin 1910 (*J.O. 1<sup>er</sup> juill. 1910, p. 5.660*) — *Décision semble-t-il rapportée. Division navale de l'Extrême-Orient.*

Par décision présidentielle du 28 juin 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Caillol (H.-E.-M.) a été nommé au commandement de l'avisos *Kersaint*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

— **TIERCELIN Max Paul**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du ... 1910 (...). Commandement pris le 8 septembre 1910 (*Annuaire de la Marine 1912, p. 756*). *Division navale de l'Extrême-Orient.*

— **ROQUE Joseph Louis Lucien**, capitaine de frégate, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 26 juin 1912 (*J.O. 28 juin 1912, p. 5.662*). Commandement pris le 26 septembre 1912 (*Annuaire de la Marine 1913, p. 790*). *Division navale de l'Extrême-Orient.*

Par décision présidentielle en date du 26 juin 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le capitaine de frégate Roque (J.-L.-L.) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*, dans la division navale de l'Extrême-Orient.

— **LOYER Maurice Jean Baptiste Paul**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 15 juillet 1914 (*J.O. 17 juill. 1914, p. 6.422*). *Division navale de l'Extrême-Orient*.

Par décret en date du 15 juillet 1914, M. le capitaine de frégate Loyer (M.-J.-B.-C.) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint* dans la division navale de l'Extrême orient.

— **BOUJU Léopold Frédéric Georges**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 15 février 1915 (*J.O. 17 févr. 1915, p. 815*). *Division navale de l'Extrême-Orient*.

Par décret en date du 15 février 1915, M. le capitaine de frégate Bouju (L.-F.-G.) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*.

— **HENRY de VILLENEUVE Guy Désiré Louis Marie**, capitaine de frégate, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 8 février 1917 (*J.O. 10 févr. 1917, p. 1.100*). *Division navale de l'Extrême-Orient*.

Par décret en date du 8 février 1917, M. le capitaine de frégate Henry de Villeneuve (Guy-Désiré-Louis-Marie) a été nommé au commandement de l'avis de 1<sup>re</sup> classe *Kersaint*.